

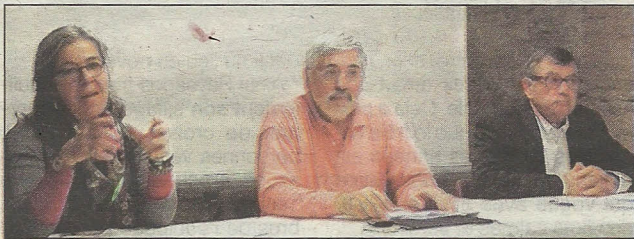
# CLANSAYES Assemblée générale de Ça bouge à Clansayes

## Une mise sur orbite réussie

ÇBAC va bien ! L'association se porte bien et grandit : c'est ce qu'on peut retenir en résumé de son assemblée générale qui se tenait samedi 25 janvier à Clansayes. Laissons parler les chiffres...

Le bilan moral fait apparaître une augmentation constante du nombre d'adhérents, individuels ou associatifs. Le site internet, qui a bénéficié d'un relookage, a publié trois cent quinze événements en 2013 soit une augmentation de 57 %. Il a reçu près de dix mille visiteurs, et plus de deux mille personnes sont abonnées à la newsletter. Sans oublier l'activité du blog [CaBougeAssez.wordpress.com](http://CaBougeAssez.wordpress.com) qui complète le site en offrant des informations plus approfondies sur des sujets traités ou des manifestations organisées par ÇBAC, avec des liens sur des sites spécialisés, sur des podcasts d'émissions de radios, où sur un festival local ou éloigné, des expositions, des coups de cœur pour un film, un spectacle, une expo ou un sujet de société... Les deux outils sont complémentaires.

Mais ÇBAC, ce n'est pas qu'un



Le bureau au complet de "Ça bouge à Clansayes".

agenda ! Les manifestations organisées par l'association, au nombre de cinq cette année, ont attiré environ mille personnes au total. Ce dynamisme permet d'obtenir un bilan financier positif.

Fort de cette réussite ÇBAC proposera sept manifestations en 2014, autour de thèmes aussi divers que le théâtre, le cinéma, la poésie, la musique classique ou chorale. Un programme alléchant que vous pourrez retrouver sur le site de l'association.

Mme Charras-Devillard, figure de l'association, peut afficher en conclusion une satisfaction légitime. Son association est devenue au fil des ans pour notre région un indispensable outil de promotion culturelle.

Pour terminer, les animateurs ont tenu à remercier particulièrement les partenaires privés ou institutionnels qu'ils côtoient, sans lesquels leur fonctionnement serait plus compliqué. Citons pour les seconds, la municipalité de Clansayes pour la subvention annuelle qu'elle octroie, et pour le prêt gracieux des salles communales ; le diocèse, pour le prêt de l'église Saint-Michel ; le conseil général, pour l'attribution promise d'une subvention en 2014.

L'on pouvait alors se consacrer à la dégustation des gourmandises sucrées et salées apportées par les adhérents, accompagnées des doux breuvages offerts par le domaine des Alyssas.

O. M.